

RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIC D'ELECTRICITE ET D'ECLAIRAGE

		CHARGE DE LA REALISATION DES TRAVAUX	EXPLOITANT
COMMUNES RURALES Electrification Rurale (ER)	BRANCHEMENT	ENEDIS	ENEDIS
	EXTENSION	SDE09	ENEDIS ou Régie
	RENFORCEMENT	SDE09	ENEDIS ou Régie
	AMELIORATION ESTHETIQUE	SDE09	ENEDIS ou Régie
	ECLAIRAGE PUBLIC	SDE09	SDE09 ou Régie
COMMUNES URBAINES Régime Urbain (RU)	BRANCHEMENT	ENEDIS	ENEDIS
	EXTENSION	ENEDIS	ENEDIS
	EXTENSION d'intérêt communale ou social	SDE09	ENEDIS
	RENFORCEMENT	ENEDIS	ENEDIS
	AMELIORATION ESTHETIQUE	SDE09	ENEDIS
	ECLAIRAGE PUBLIC	SDE09	SDE09

BRANCHEMENT

Jonction entre le réseau de distribution publique et le disjoncteur de l'abonné

EXTENSION

Pour les raccordements individuels de plus de 30 m entre le réseau existant et la limite de parcelle

Pour les branchements collectifs : Plus de 2 nouveaux branchements dans la même parcelle

Pour tous les ensembles construits ou constructibles